

LES INITIATIVES DE MARCHES OUVERTS

Présentée par:
Dr E. Chilapondwa
Directeur Général



Introduction

L'Autorité des marchés publics et de la cession d'actifs est responsable de la régulation, du suivi et contrôle de la commande publique et de la cession d'actifs au Malawi.

Principes de la commande publique et de la cession d'actifs

Transparence

Equité

Concurrence
ouverte

Responsabilité

Non
discrimination

Efficacité

Réactivité aux
TIC modernes

CONTRAT OUVERT

- L'initiative des contrats ouverts vise à offrir aux parties prenantes autant d'information légales autorisées sur la commande publique que possible.
- La raison derrière cette initiative est de renforcer la transparence.
- Il est généralement admis que la fraude, la corruption et toute autre forme d'inconduite sont réduites dans un environnement ouvert et transparent.



CONTRAT OUVERT: ACTIVITES CLES

Conception

- ⑩ Formation du personnel technique de PPDA aux marchés ouverts.
- ⑩ Voyage d'étude dans un pays mettant en œuvre de façon efficace les contrats ouverts (en ligne)
- ⑩ Mise en place d'indicateurs clés de performance pour la commande publique.
- ⑩ Mise à jour du site web pour permettre la saisie des données et le développement du portail des marchés ouverts
- ⑩ Sensibilisation et formation des praticiens de la commande publique

Mise en œuvre

- ⑩ Collecte des données
- ⑩ Engagement et formation des organisations de la société civile à participer au suivi des processus et mise en œuvre de la commande publique
- ⑩ Sensibilisation du grand public et élaboration d'un mécanisme de rétroaction
- ⑩ Collecte en cours des données de la commande publique par contrat
- ⑩ Production des rapports de suivi des organisations de la société civile
- ⑩ Élaboration de dossiers complets sur les contrats
- ⑩ Publication des données

Analyse et utilisation des données pour la prise de décision

- ⑩ Analyse des données
- ⑩ Proposer des réformes pour améliorer les marchés publics

Divulgation d'informations



Entité chargée de l'achat et de la cession sont tenus de divulguer toutes les informations susceptibles d'avoir une incidence importante sur la mise en œuvre de la procédure de passation de marché ou de cession.

(s. 57 (2) PPD Act).

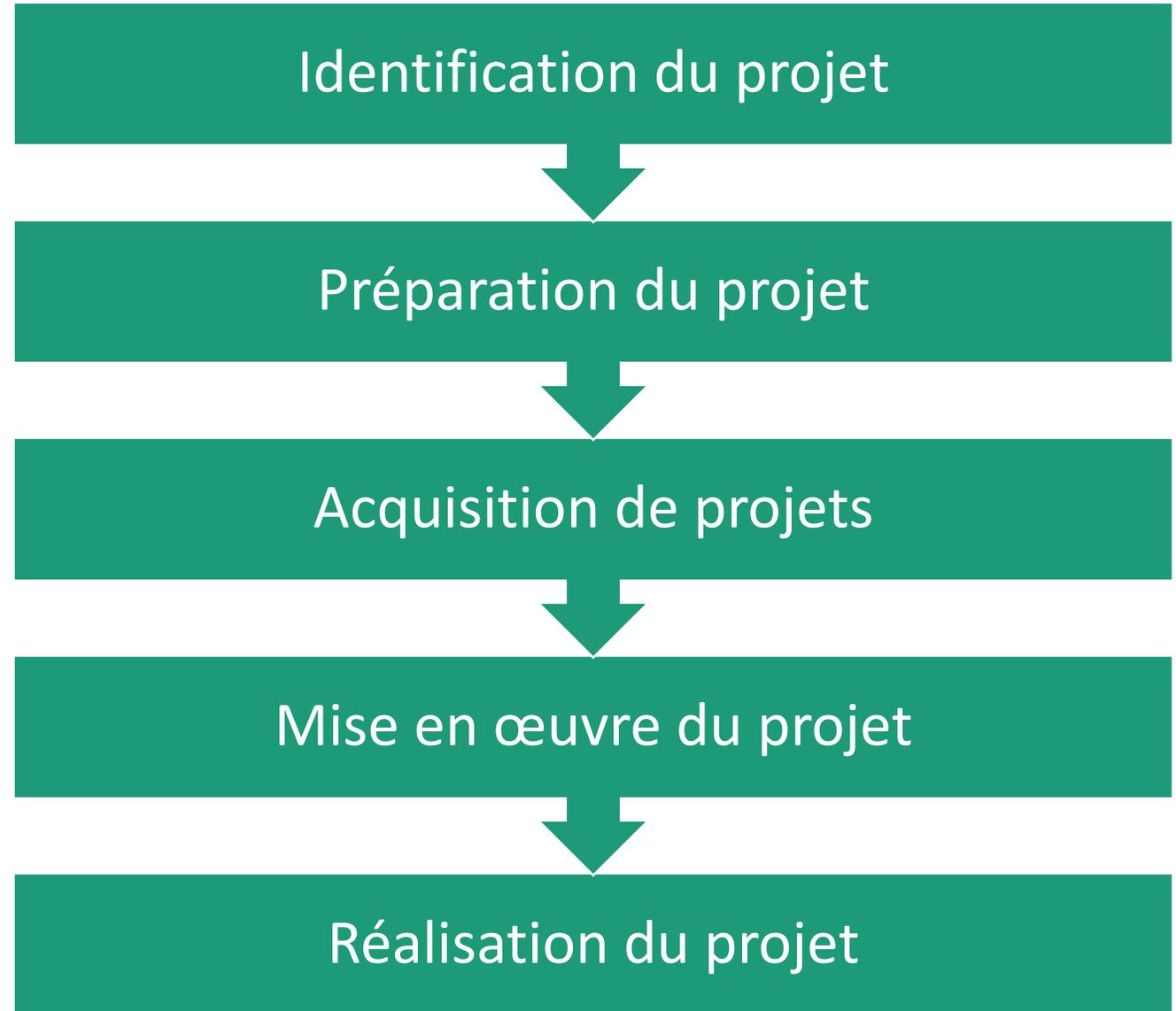


Les parties intéressées sont les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile, les partenaires de développement et le grand public..



Autorité des marchés publics et de la cession des biens publics travaille en collaboration avec d'autres parties prenantes, dont l'Initiative pour la transparence dans les infrastructures (CoSTI), afin de promouvoir la transparence dans le secteur de la construction.

Étapes de la divulgation d'informations sur le projet



Identification du projet



Le nom du projet



La portée du projet



Localisation du projet



Nom et adresse, y compris les adresses postale et électronique du client



Source de financement



Secteur et sous-secteur dans lequel se situe le contrat



Socio-economic purpose of the project

Préparation du projet

Rapports d'études de faisabilité

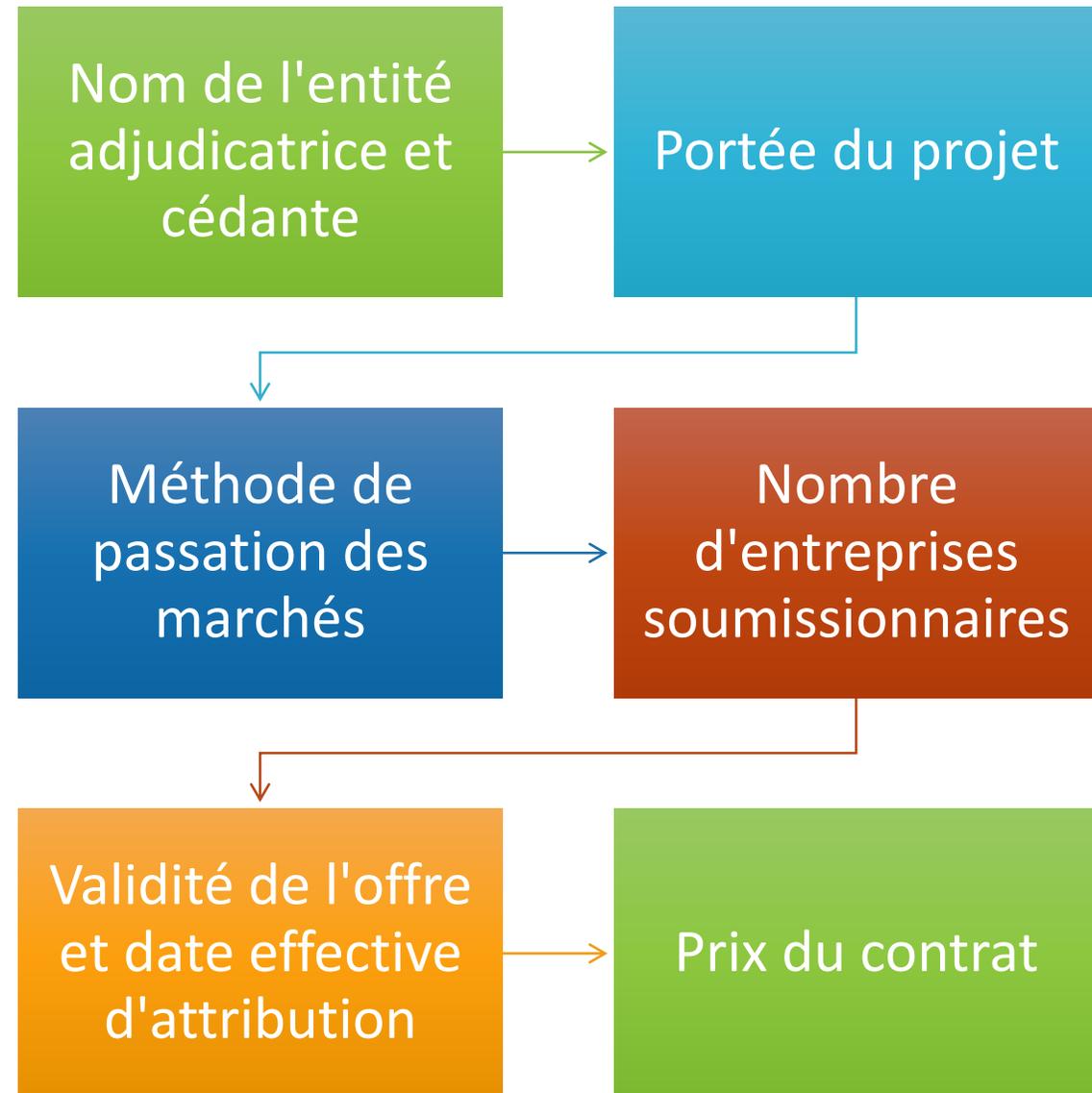
Impact environnemental, y compris les mesures d'atténuation sur la flore, la faune, les zones boisées et les zones d'activité naturelle.

Impact connexe sur les établissements indigènes/locaux sur le territoire où le projet est entrepris.

Le montant du budget alloué au projet et la date de son approbation

Approche alternative de mise en œuvre envisagée

Acquisition de projets



Mise en œuvre du projet



Nom complet et adresses postale et électronique des parties au Contrat



Nom de toute partie supervisant le projet au nom de l'entité chargée de l'achat et de la cession



Statut ou étape du contrat, qu'il s'agisse d'une phase de pré-acquisition, active ou fermée.



Date de début des travaux et date d'achèvement prévue



Prix du contrat



Toute modification de la durée du contrat et les raisons de ces modifications.

Réalisation du projet

Date et coût réels d'achèvement

Dépassements de coûts et de délais, y compris les raisons possibles

Modifications effectives du champ d'application, y compris leurs raisons

État des réclamations

Rapports d'audit ou d'évaluation techniques et financiers

Merci!

